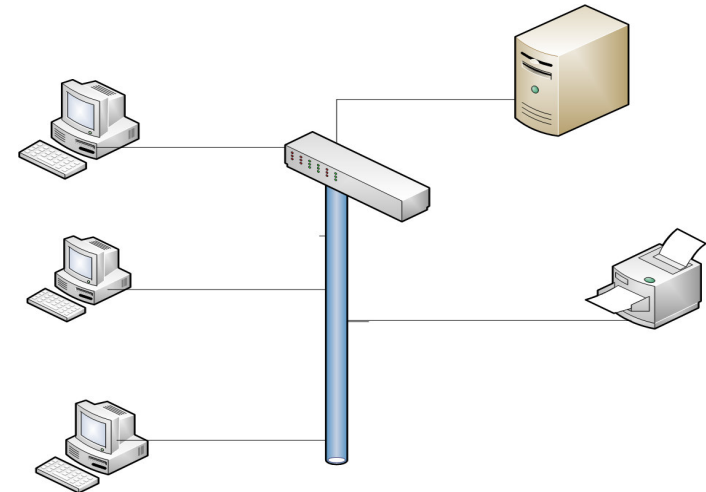


SECURITE DES SYSTEMES D'INFORMATION

Groupe **3iL**

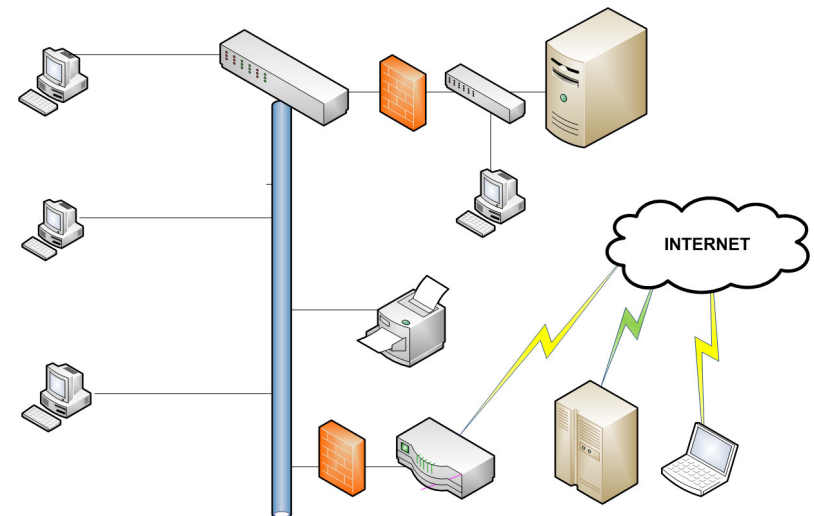
SYSTÈME DE GESTION PUREMENT INTERNE A L'ENTREPRISE



SYSTÈME DE GESTION PUREMENT INTERNE A L'ENTREPRISE

- Les accès à Internet ne sont pas utiles au traitement ou au transport de l'information
 - Séparer complètement les machines chargées de la gestion de l'entreprise et celles qui sont reliées à Internet
 - Ne rien transférer des unes aux autres, segmenter les réseaux
 - Ne pas autoriser la connexion de machines nomades au réseau du système d'information

ORGANISATION UTILISANT DES RESEAUX OUVERTS

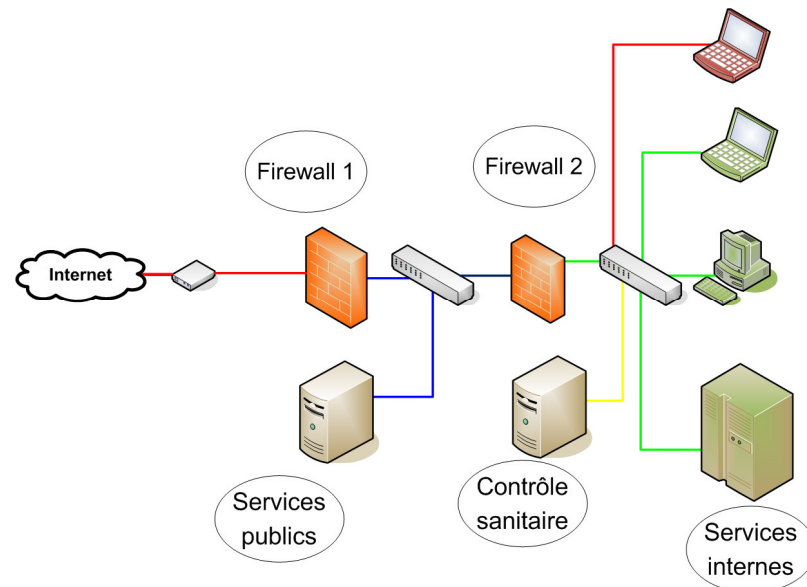


ENTREPRISE UTILISANT DES RESEAUX OUVERTS

- ❑ Segmenter le réseau selon les niveaux de sécurité requis
- ❑ Intercaler entre Internet et chacune des différentes zones au moins un système de protection indépendant
- ❑ Utiliser des protocoles de communication sécurisés pour les liaisons empruntant internet
- ❑ Renforcer toutes les machines (Configuration du système, Mise à jour, Antivirus etc.)
- ❑ Conserver le niveau de sécurité par l'application d'une politique de maintenance rigoureuse

5

ORGANISATION OUVERTE OFFRANT DES SERVICES ET DES ACCES NOMADES



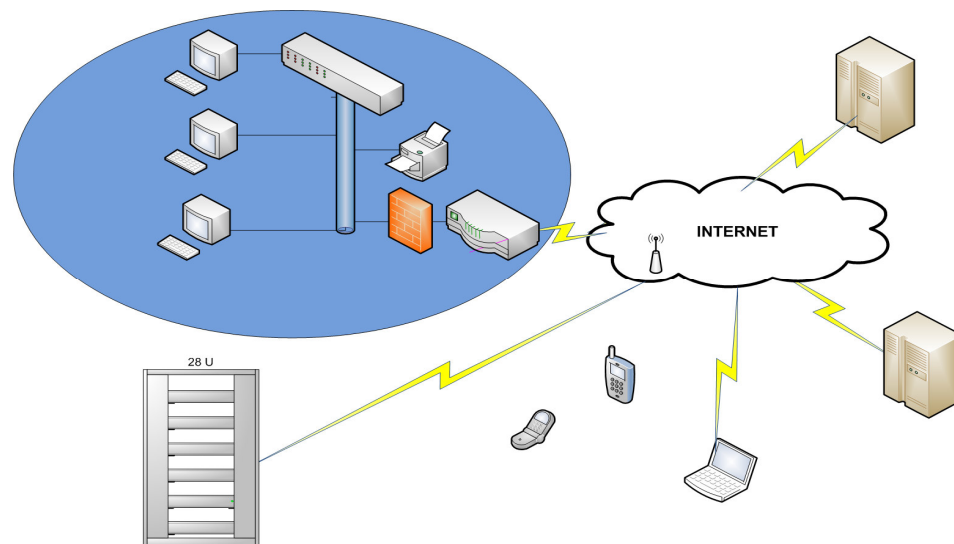
6

ORGANISATION OUVERTE OFFRANT DES SERVICES ET DES ACCES NOMADES

- ❑ Intercaler entre Internet et les services offerts un système de protection indépendant
- ❑ Considérer que toute machine offrant des services publics est susceptible de céder à une attaque.
- ❑ Intercaler une ou plusieurs lignes de défense filtrant les messages entre les services publics et le système d'information de l'entreprise.
- ❑ Créer plusieurs zones internes en fonction de la sensibilité des informations.
- ❑ Créer un réseau à accès limité, vérifier la conformité des machines nomades aux standards de sécurité de l'entreprise a ce niveau avant de leur donner un accès plus étendu.

7

EXTERNALISATION DU STOCKAGE ET DU TRAITEMENT DE L'INFORMATION



8



EXTERNALISATION DU STOCKAGE ET DU TRAITEMENT DE L'INFORMATION

- L'entreprise loue une puissance de calcul, des ensembles logiciels et un espace de stockage.
- L'entreprise ne maîtrise que les systèmes d'entrée/sortie (terminaux légers par exemple)
- La maintenance, l'adaptation à la charge de travail s'effectuent souplement :
 - Virtualisation des serveurs rendant aisée leur remplacement ou leur renforcement
 - Adaptation des capacités de stockage par la mise en ligne de ressources supplémentaires
 - Mise à jour des logiciels ou de leurs composants gérée directement par leurs concepteurs

9



EXTERNALISATION DU STOCKAGE ET DU TRAITEMENT DE L'INFORMATION

- L'intégrité et de la confidentialité des données ne peuvent être garanties qu'au prix de moyens complexes
- Le cycle de vie des logiciels peut échapper aux entreprises
- Le déport du traitement et du stockage des données dans de vastes datacenters les rend sensibles aux variables géopolitiques ainsi qu'aux aléas en matière de fourniture de l'énergie nécessaire.
- L'entreprise reste responsable juridiquement et commercialement des données qui lui sont confiées alors qu'elle ne maîtrise aucune étape des traitements.

10



EXTERNALISATION DU STOCKAGE ET DU TRAITEMENT DE L'INFORMATION

- Récapituler les risques et les avantages liés à une externalisation du stockage et des traitements
- Classifier les informations et conserver éventuellement en interne les données les plus cruciales
- Définir précisément le périmètre d'intervention de chaque acteur et les actions qu'il aura à mener dans chaque circonstance cruciale : mise à jour logicielle, panne matérielle, dépassement des capacités de stockage ou de traitement de l'information, saturation des liens réseau.
- Définir des procédures de contrôle de l'intégrité des informations.

11